

# > Circulaire

n° 10841

Jeudi 26 juin 2014

## Nomenclature des installations classées pour l'environnement

### Guide technique de l'INERIS

Version de juin 2014

> L'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS) a publié une nouvelle version, datée de juin 2014, de son guide technique relatif à l'application de la classification des substances et mélanges dangereux à la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Ce guide traite en particulier du classement des installations dans les **rubriques 4xxx** de la nomenclature correspondant aux substances ou mélanges dangereux.

Dans sa nouvelle version, le guide intègre les évolutions de la réglementation française liées à :

- l'entrée en vigueur complète de la réglementation sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et mélanges dangereux (règlement (CE) n° 1272/2008 du 16 décembre 2008 dit règlement CLP) ;
- la révision de la directive concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (directive 2012/18/UE du 4 juillet 2012, dite directive Seveso III)<sup>(1)</sup>.

Le guide comprend notamment :

- une présentation de la nouvelle nomenclature des ICPE,
- une présentation des nouveaux critères de classement,
- une proposition de méthode à utiliser pour l'inventaire des substances et mélanges afin de déterminer le statut Seveso, le régime et le classement ICPE.

Dénué de valeur juridique, ce guide est utilisable pour la réglementation applicable à partir du **1<sup>er</sup> juin 2015**. Pour la réglementation en vigueur jusqu'à cette date, le guide d'octobre 2010 reste celui de référence<sup>(2)</sup>.

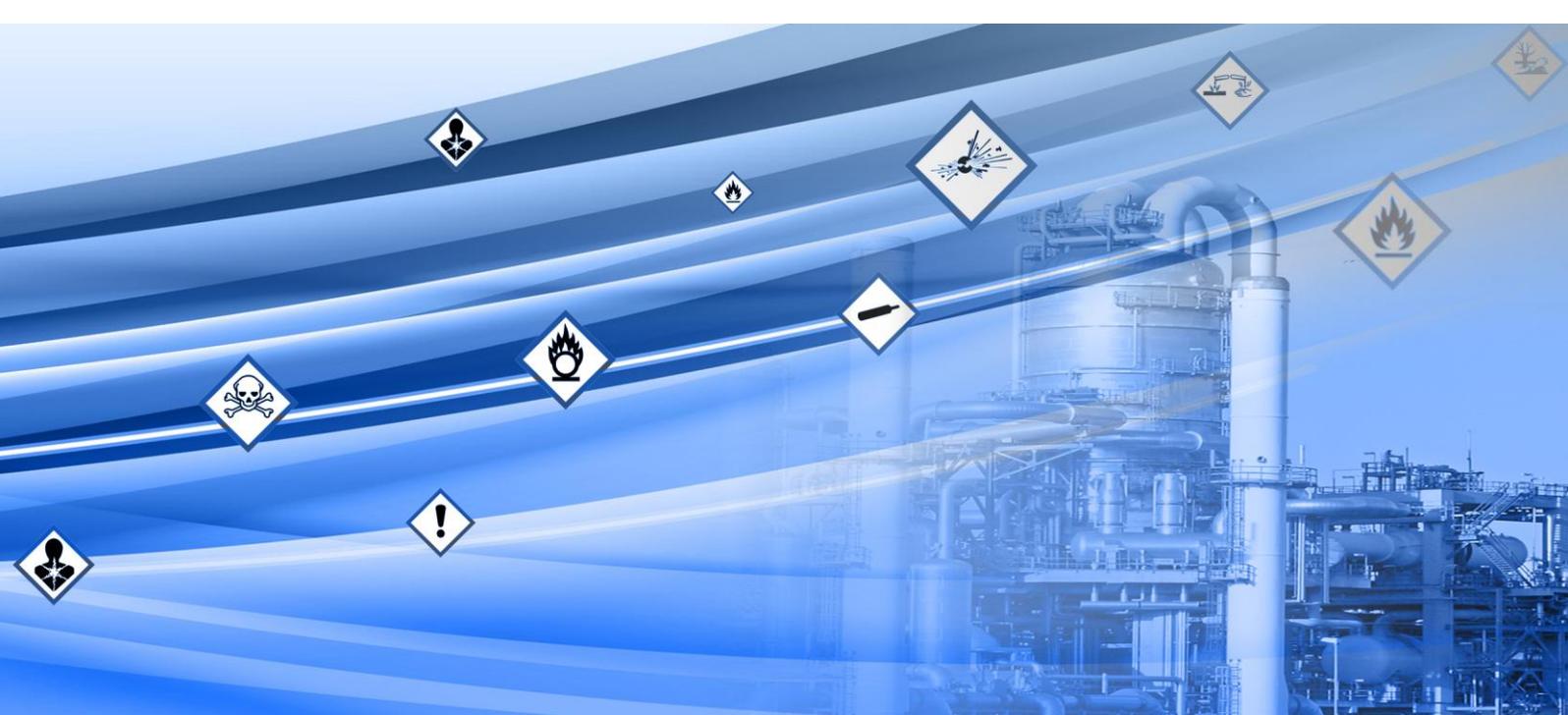
> Figure ci-après le guide de l'INERIS également téléchargeable à l'adresse suivante :

[http://www.ineris.fr/aida/sites/default/files/gesdoc/70566/Guide\\_technique%20version\\_Juin\\_2014.pdf](http://www.ineris.fr/aida/sites/default/files/gesdoc/70566/Guide_technique%20version_Juin_2014.pdf)

Responsable de cette publication : Laurent Richard  
01 47 16 94 70  
laurent.richard@cpdp.org

(1) Voir notamment Circ. CPDP n° 10789 et n° 10790 du 10 mars 2014 et n° 10835 du 13 juin 2014.

(2) Le guide dans sa version d'octobre 2010 est accessible à cette adresse : <http://www.ineris.fr/centredoc/guide-technique--maj-4-10-2010.pdf>.



N° - DRA-13-133307-11335A

# Guide technique

Application de la classification des substances et mélanges dangereux à la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement

Version intégrant les dispositions du **règlement CLP** et la transposition de la **directive Seveso III**

Juin 2014



*maîtriser le risque  
pour un développement durable*

## **Avertissement**

Le présent guide est utilisable pour la réglementation applicable à partir du 1<sup>er</sup> juin 2015. Pour la réglementation en vigueur jusqu'à cette date, le guide « application de la classification des substances et préparations dangereuses à la nomenclature des installations classées » daté d'octobre 2010 reste le guide de référence.

## Avant propos

Le présent guide est une mise à jour du guide « application de la classification des substances et préparations dangereuses à la nomenclature des installations classées » en date d'octobre 2010. Il intègre les évolutions de la réglementation française liées à :

- l'entrée en vigueur complète de la réglementation sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et mélanges dangereux (règlement CE n° 1272/2008 du 16 décembre 2008 modifié relatif à la classification, l'étiquetage, l'emballage des substances et mélanges dit règlement CLP) ;
- la révision de la directive concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (directive n°2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, dite directive Seveso III).

**Le présent guide apporte des éléments explicatifs sur le lien entre la classification des substances et mélanges dangereux et la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).** Il n'a pas de valeur juridique.

Il a été élaboré par un groupe de travail composé de représentants du ministère en charge du développement durable, de l'INERIS et de l'industrie (UIC, UFIP).

Les principales modifications apportées à ce guide par rapport à la précédente version datée d'octobre 2010 sont :

- une présentation de la nouvelle nomenclature des installations classées pour les substances et mélanges dangereux, et de ses changements,
- une présentation des nouveaux critères de classement consécutifs à l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juin 2015 de la transposition de la directive Seveso III,
- une mise à jour des textes en vigueur et leur présentation,
- un glossaire des termes utiles à la compréhension des intitulés des rubriques de la nomenclature,
- une proposition de méthode à utiliser pour l'inventaire des substances et mélanges afin de déterminer le statut Seveso, le régime et le classement ICPE,
- l'ajout d'exemples, notamment pour l'attribution d'une rubrique dans le cas de dangers multiples pour une même substance ou un même mélange, l'application de la règle de cumul, le classement final à retenir.

# SOMMAIRE

<b>Présentation du guide.....</b>	<b>5</b>
<b>Objectif du guide .....</b>	<b>5</b>
<b>Champ du guide .....</b>	<b>6</b>
<b>Utilisateurs du guide .....</b>	<b>6</b>
<b>Structure du guide.....</b>	<b>6</b>
<b>Contexte réglementaire national et européen .....</b>	<b>8</b>
<b>Les textes de référence européens .....</b>	<b>8</b>
Le règlement REACH.....	8
Le règlement CLP.....	9
La directive Seveso .....	13
<b>La législation des installations classées</b>	<b>14</b>
Régimes ICPE .....	14
Nomenclature ICPE .....	14
Détermination du régime applicable ....	16
<b>Principe de classement .....</b>	<b>17</b>
<b>Inventaire des substances et mélanges dangereux (notamment substances nommément désignées), recensement des propriétés dangereuses et détermination des rubriques ICPE correspondantes (étape 1).....</b>	<b>18</b>
Inventaire qualitatif et quantitatif des substances et mélanges dangereux .....	19
Identification des substances nommément désignées .....	20
Recensement des propriétés dangereuses au sens du CLP.....	21
Détermination des rubriques ICPE correspondantes .....	23
<b>Détermination du statut Seveso et du régime ICPE (étape 2) .....</b>	<b>28</b>
Statut Seveso d'un établissement industriel .....	29
Détermination du régime et du classement ICPE .....	35
Synthèse du processus de détermination du statut Seveso et du régime ICPE .....	37
<b>Applications du principe de classement .....</b>	<b>38</b>
<b>Exemple de classement pour des substances à propriétés multiples .....</b>	<b>38</b>
Etape 1.....	39
Etape 2.....	40
<b>Exemple de classement pour des aérosols inflammables.....</b>	<b>42</b>
Etape 1.....	43
Etape 2.....	44
<b>Annexes.....</b>	<b>46</b>
<b>Annexe 1 : Glossaire .....</b>	<b>46</b>
<b>Annexe 2 : Liste des mentions de danger .....</b>	<b>48</b>
<b>Annexe 3 : Modèle de tableau pour l'inventaire qualitatif et quantitatif (étape 1).....</b>	<b>53</b>
<b>Annexe 4 : Logigrammes d'association des mentions et catégories de danger aux rubriques génériques.....</b>	<b>54</b>
<b>Annexe 5 : Tableau de correspondance Substances nommément désignées / Classes, catégories et mentions de danger.....</b>	<b>63</b>
<b>Annexe 6 : Application de la règle des 2 % .....</b>	<b>69</b>
<b>Annexe 7 : Références bibliographiques .....</b>	<b>71</b>